

OFFRE DE STAGE OU CONTRAT D'APPRENTISSAGE / ALTERNANCE AU SERVICE DE LA RÉGIE

Le Théâtre national de l'opéra-comique recherche à partir de septembre 2019 un/une étudiant(e) dans le cadre d'un contrat d'apprentissage ou d'alternance d'une durée d'un an ou deux ans, au service de la régie.

Profil de poste :

Au sein du service de la régie générale et sous la coordination de la Régisseuse générale de coordination et des régisseurs de scène vous aidez à :

- Assister à la conception du spectacle pendant les répétitions, et les représentations ;
- Donner les entrées des différents intervenants ;
- Annoter sur les partitions les entrées, sorties et effets demandés par le metteur en scène lors des répétitions ;
- S'occuper du bulletin de service journalier et de la convocation des artistes et en collaboration avec les différents services techniques ;
- Pendant les spectacles, s'assurer de la présence des chanteurs, artistes, et toutes personnes intervenant dans la production ;
- Coordonner en suivant la partition les événements artistiques ou techniques qui ont été définis par la mise en scène, les interventions des différents techniciens du spectacle.

Profil recherché :

Vous suivez ou intégrez à partir de septembre 2019 une formation en régie de scène de préférence spécialisée dans les métiers de la scène lyrique et vous avez un fort intérêt pour le secteur culturel.

- Connaissance du solfège indispensable ;
- Rigueur, sens de l'organisation et de l'initiative ;
- Intérêt pour le secteur culturel et le spectacle vivant ;
- Goût pour le travail en équipe.

Conditions : Les personnes qui souhaitent postuler sont invitées à déposer leur candidature (CV, lettre de motivation) **avant le 31 mai** par courrier auprès de Myriam Le Grand, Directrice des Ressources Humaines - Théâtre national de l'opéra-comique - 5 rue Favart - 75002 Paris **ou** par mail : recrutement@opera-comique.com

Informations complémentaires : Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisations (RSO), le ministère de la Culture et de la Communication et ses établissements publics s'engagent à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans leurs activités de recrutement. Une cellule d'écoute est mise à la disposition des candidats qui estimeraient avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement.